

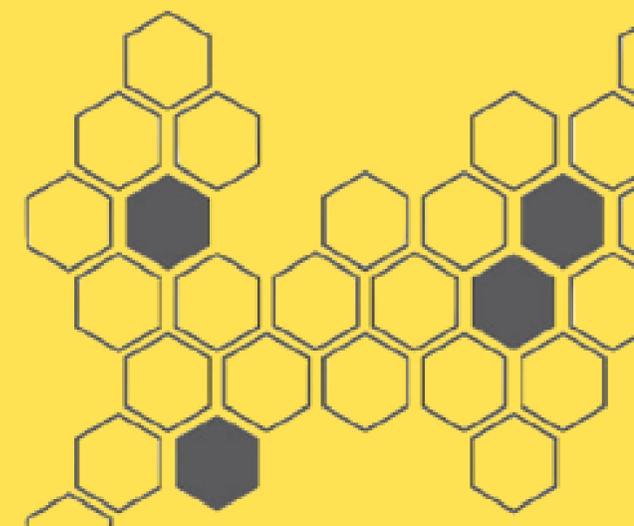
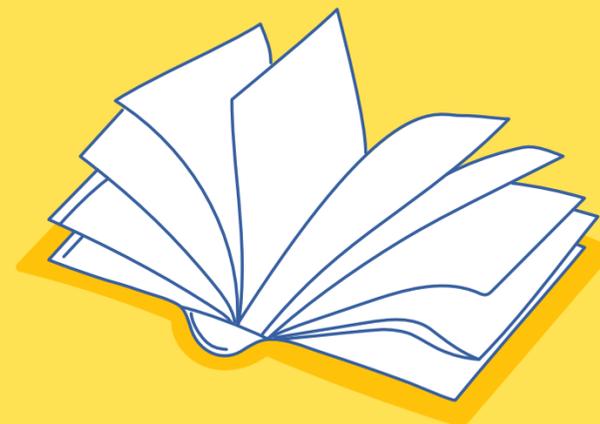


SYMPOSIUM L'ENSEIGNEMENT EN PROVINCE NORD

« VERS UNE ECOLE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS ! »



Hôtel de la Province Nord-Koné
07 et 08 août 2023
17 et 18 août 2023



PRÉAMBULE

La réussite scolaire est un enjeu majeur pour l'épanouissement individuel et le développement de notre Société.

L'organisation de ce Symposium, à Koné, décliné en deux phases :

- Les 07 et 08 août 2023
- Et les 17 et 18 août 2023,

regroupant 6 ateliers, chacun axé sur un aspect clé, s'est révélé essentiel et de grande envergure.

Il a réuni des experts, des praticiens, des enseignants, des parents d'élèves, tous animés par l'objectif commun de la réussite scolaire et a permis de discuter en profondeur des enjeux actuels et d'échanger aux fins d'imaginer des solutions pertinentes face aux difficultés identifiées.

Ce Symposium a été l'occasion de réaffirmer l'importance de l'éducation en tant que pilier fondamental du développement humain et social.

Au-delà de l'organisation de ces journées de mûres réflexions autour du thème crucial de la réussite scolaire, il a créé une plate-forme d'échanges de qualité et un espace unique de réflexion, de partage, de collaboration et d'innovation.

La réussite scolaire ne se limite pas aux seuls résultats mais également, à l'environnement professionnel, aux spécificités locales, au bien être des élèves, ainsi qu'à celui de nos équipes éducatives. L'inclusion, la prise en compte des réalités culturelles, géographiques, linguistiques, l'égalité des chances, les valeurs de respect, de partage, de bienveillance, dans un monde en constante évolution ont été des postulats de départ et des leitmotivs essentiels lors du déroulé de cet événementiel... Une approche multidimensionnelle indispensable !

Ce sujet complexe, d'une pertinence incontestable, s'est organisé avec la participation active et la concertation entre divers acteurs de l'Education. Il s'est agi d'interroger et d'explorer les multiples facteurs qui influencent la réussite et proposer, in fine, des pistes d'améliorations et des actions concrètes.

En réunissant ainsi nos différents partenaires de toutes Institutions publiques, privées, les parents et autres acteurs incontournables, ce Symposium a favorisé, autour des six thématiques-clés de la réussite scolaire, un dialogue constructif. Il a suscité ainsi des initiatives et idées pour renforcer l'efficacité de notre système éducatif. Des leviers prometteurs ont été identifiés ! Nous vous les détaillerons plus après...

Les défis, dans notre Société en perpétuel mouvement, sont nombreux ! Il était donc essentiel de s'interroger également, partant d'un prisme très large, sur notre environnement, qu'il soit familial, économique, social, etc... et sur les politiques éducatives utiles pour lutter contre les inégalités, l'échec scolaire, et de l'efficacité de l'introduction de l'innovation, des nouvelles technologies au service d'un meilleur accompagnement, ce afin d'atteindre au mieux l'enjeu majeur d'une meilleure réussite scolaire pour tous, via notamment la nécessaire formation continue de nos enseignants.

Ce « livret jaune » est le vôtre. Très modestement, nous vous en offrons la lecture. Il met en lumière les difficultés, illustre les actions possibles, propose des solutions...

Modestement certes, mais réalisé avec convictions et beaucoup d'engagement de toutes celles et ceux qui y ont participé et que je tiens à remercier très sincèrement. J'espère que cette restitution des travaux sera une source d'inspirations et bien plus largement, que beaucoup s'en accapareront afin de contribuer à construire un avenir où chaque élève a les moyens de réussir et où l'école soit le creuset de l'apprentissage, de la formation, du respect, du vivre ensemble et, enfin, où toutes les représentations éducatives puissent s'épanouir.

Paul NEAOUTYINE, Président de l'assemblée de la province Nord.

SOMMAIRE

[O Nos ambitions en province Nord](#)

[O 6 ateliers en 2 temps](#)

1. La maîtrise des fondamentaux: constats

[_ Recommandations et actions prioritaires](#)

Fiche 1: [Nos ambitions en province Nord](#)

Fiche 2: [La parentalité](#)

Fiche 3: [Elaboration d'une plateforme numérique](#)

Fiche 4: [Etudes du soir](#)

2. Le climat scolaire: constats

[_ Recommandations et actions prioritaires](#)

Fiche 1: [Œuvrons au bien-être de tous !](#)

Fiche 2: [Pédagogie et coopération](#)

Fiche 3: [Ouvrons nos portes !](#)

Fiche 4: [Prévenir et réduire les incidents](#)

Fiche 5: [Prévenir et intervenir sur les situations de harcèlement](#)

SOMMAIRE

3. La santé en milieu scolaire: constats

– Recommandations et actions prioritaires

Fiche 1: Aménageons l'accès aux écoles et dans nos internats !

Fiche 2: Pour une meilleure connaissance du milieu socio-culturel de l'élève

Fiche 3: La journée de la prévention en province Nord

4. Le métier d'enseignant: constats

– Recommandations et actions prioritaires

Fiche 1: Améliorons les conditions de travail des enseignants

Fiche 2: Améliorons le cadre de vie des enseignants

Fiche 3: Adaptons le parcours de formation des enseignants

Fiche 4: Accompagnons l'enseignant tout au long de sa carrière

SOMMAIRE

5. L'adaptation des programmes: constats

– Recommandations et actions prioritaires

Fiche 1: Le répertoire des forces vives en province nord

Fiche 2: Une adaptation des programmes en province nord

Fiche 3: Ma culture: mieux la connaître pour mieux la vivre et la partager

6. Le rythme scolaire: constats

– Recommandations et actions prioritaires

Fiche 1: Adaptons le rythme scolaire

Fiche 2: Aménageons le rythme scolaire

○ Conclusion

○ Fonds Documentaire

NOS PRIORITES EDUCATIVES DE LA PROVINCE NORD



- Favoriser la maîtrise des fondamentaux (français-mathématiques): Dire-Lire-Ecrire-Compter;

- Lutter contre l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire;

- Accompagner les actions en faveur de la Santé en milieu scolaire;

- Prendre en compte l'identité culturelle et les spécificités de chaque élève;

- Participer à la construction d'un monde durable;

- Lutter contre toutes les formes de discriminations et notamment celle des genres;

- Accompagner les familles les plus fragiles (notamment par les aides et les bourses);

- Lutter contre la fracture numérique, notamment en utilisant les moyens modernes de communication y compris dans toutes les classes Langues Vivantes et Culture Kanak (LVCK) et Classes pour l'Inclusion Scolaire (CLIS)

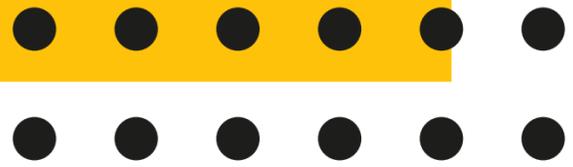
- Développer les partenariats institutionnels, notamment la collaboration collèges publics-internat,

- Province-MFR; Province- Enseignement privé, Province-Mairie;

- Mettre en œuvre la collaboration internats/collèges et écoles/collèges;

- Accompagner les établissements d'enseignement (privés et publics) au moyen de subventions,

- accompagnement et adaptation aux réalités culturelles, renforts humains par les Engagés Service Civique (ESC).



6 ATELIERS EN 2 TEMPS

ÉTAT DES LIEUX, CONSTATS

RECOMMANDATIONS

NOS AXES PRIORITAIRES

Atelier 1. La maîtrise des fondamentaux

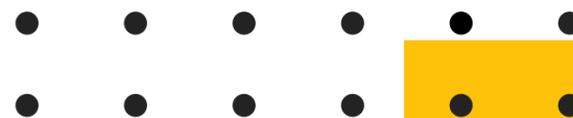
Atelier 2. Le climat scolaire

Atelier 3. La santé en milieu scolaire

Atelier 4. Le métier d'enseignant

Atelier 5. L'adaptation des programmes

Atelier 6. L'adaptation des programmes

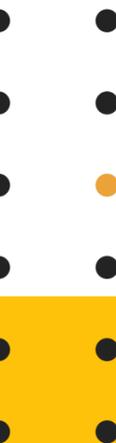


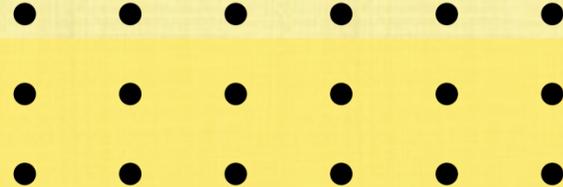


1. LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX

Constats :

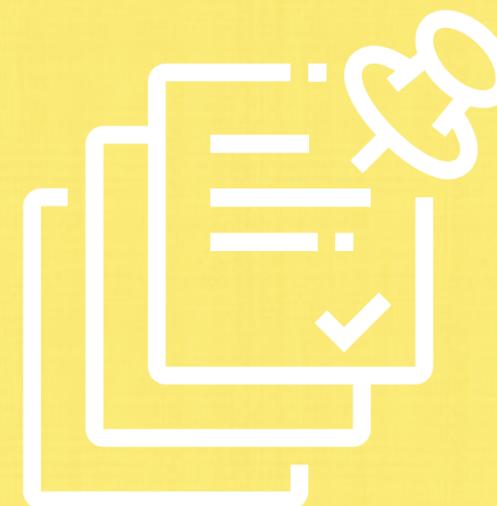
- L'implication des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants et la mise en place de passerelles de communication avec les partenaires sont une nécessité.
- La prise en compte les résultats des évaluations qui déterminent un faible niveau des élèves de la province Nord.
- L'importance d'améliorer les moyens mis à disposition du personnel et des élèves.





LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Prendre en compte l'élève et le placer au centre des dispositifs proposés.
- Sensibiliser les partenaires éducatifs à la réussite scolaire afin de développer la continuité des apprentissages hors classe.
- Réduire les inégalités entre les élèves à travers la promotion de la pédagogie active avec des projets innovants.
- Articuler avec pertinence les collaborations des internats et des établissements scolaires.
- Déployer des aides aux apprentissages et aux études dirigées intégrées aux temps scolaires.
- Développer des outils et des ressources pédagogiques numériques et/ou ludiques : plateforme numérique d'échanges de ressources.
- Proposer des accompagnements sur le temps périscolaire : études du soir en partenariat avec les communes et les forces vives.
- Impulser des projets innovants en matière d'enseignement : renforcer les enseignements transversaux.





MAITRISE DES FONDAMENTAUX

DISPOSITIF S.A.S. : S'Exercer Au Savoir

ACTEURS : DENC / Vice-rectorat / Associations / Internats / Enseignants

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Maîtriser les fondamentaux (français-mathématiques) : Dire-Lire-Ecrire-Compter
Lutter contre l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire,

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

Accompagnement hors école fragile et différents selon les contextes (parentalité, schéma familial, équipements, etc.)

Inégalités sociales dans les familles dans l'accompagnement des enfants dans les apprentissages (aide aux devoirs, etc.)

Enfant passif, en perte d'autonomie au collège

Temps de classe insuffisants dans les apprentissages

Pas de ritualisation harmonisée et/ou uniformisée du lire, écrire, compter

Grande hétérogénéité dans un niveau par cycles

Objectifs du projet :

Créer un sas d'entrée ritualisé à l'école pour :

- Favoriser les apprentissages des fondamentaux par groupe de besoin
- Pallier les différences de niveaux d'acquisition

Rendre l'enfant autonome dans ses apprentissages (devenir acteur)

Besoins (matériels et humains) :

Espaces supplémentaires (infras) en fonction du lieu : porter une attention particulière à la sécurité.

Jeux, smart game, escape game, activités ludifiées : jeux de cartes, jeux de société, jeux de l'oie...

Livres adaptés

Tablettes numériques et applications pour automatiser la lecture

Enseignants spécialisés et SCU

Tous les enseignants d'un cycle

Ressources (outils et/ou dispositifs)

Livret d'adaptation DENC

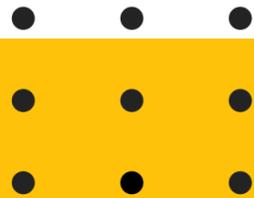
https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/livret_adaptations_-_bep_26-04-2022.pdf

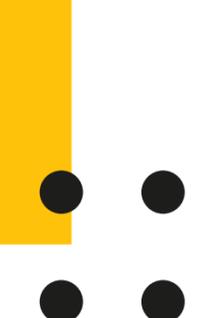
Cartable des compétences psycho-sociales IREPS :

<https://www.cartablecps.org/page-0-0-0.html>

13 jeux pour renforcer les fonctions exécutives :

<https://www.bloghoptoys.fr/13-jeux-pour-renforcer-ses-fonctions-executives-cet-ete>





Lieu : Ecoles de la Province Nord

2 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

Projet pilote sur 3 ans dans deux écoles pour commencer (côte est/côte ouest) ou puis la deuxième année, un déploiement dans 5 écoles par côte (Côte Ouest et Côte Est soit 10 écoles en tout) et 2 collèges pilotes : participation des adjoints d'éducatrices collèges et internats, création d'une passerelle sous forme de convention avec les internats pour le suivi scolaire internes.

1h ou ½ heure chaque matin (27ème heure) : temps dédié à la réactivation des acquis, des connaissances avant de débiter la journée dite normale. Ce fait via des jeux de flexibilité mentale, de développement de stratégie, de création d'algorithme, d'accompagnement et d'aide aux devoirs, ...etc.

Soit dans une classe habituelle ou bien dans un autre lieu sécuritaire.

Encadrement par 1 enseignant ou plusieurs enseignants en co-accompagnement, en co-enseignement...

Prévoir des temps de concertation et de régulation sur 1h ou 2h les mercredis pédagogiques pour le suivi de cohorte.

3 – Organisation : Désigner des référents

- Chef d'établissements primaire : Directeurs d'école maternelle et élémentaire
- Chef d'établissement secondaire : proviseurs de collège et/ou directeurs d'internat

4- Niveau des élèves concernés

Primaires

Secondaire 6ème (continuité cycle 3)

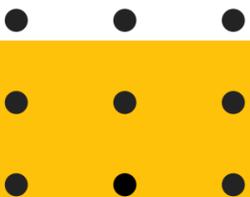
5 - Partenaires extérieurs sollicités :

Enseignants du secondaire/ Autres partenaires à identifier :

Parents d'élèves volontaires

Suivi de cohorte sur 3 ans

Évaluation sur les apprentissages en temps scolaire, transferts et réinvestissements (consulter les évaluations institutionnelles)





ACTEURS : DENC / Associations / DEFIJ / Les mairies / Les enseignants du 1er degré / Les parents / Les coutumiers / Vice-rectorat

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En accompagnant les familles les plus fragiles (notamment par les aides et les bourses)

1-Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

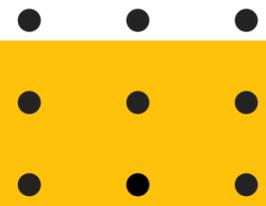
1. Éducation plurielle (famille au sens élargie) :
Comment rendre efficace la continuité des apprentissages, l'accompagnement aux devoirs ?
2. Journée de travail surchargée (surcharge cognitive) :
Comment adapter et organiser l'aide aux devoirs, des leçons ?
3. Les devoirs sont perçus comme une activité complexe à la maison :
Comment redéfinir la notion de devoirs, exercices pour progresser ?
4. Les parents, les professeurs, les élèves sont partenaires dans la scolarité de l'enfant :
Comment associer les parents-élèves-enseignants à la progression des élèves ?
5. Les élèves manquent de motivation dans les apprentissages :
Comment donner du sens à l'école ? (Appétence aux apprentissages)
6. Les élèves ne comprennent pas les enjeux d'une scolarité réussie :
Comment croiser les parcours professionnels et scolaires ?

Objectifs du projet :

1. Sensibiliser les partenaires éducatifs à la réussite scolaire.
2. Adapter la continuité de l'apprentissage hors classe.
3. Redéfinir la notion de devoir.
4. Affiner les liaisons enseignants-parents-établissements.
5. Promouvoir les pédagogies de projets innovants.
Mutualiser les parcours scolaires et professionnels.

Besoins (matériels et humains) dans les établissements :

- Adapter les projets d'établissements aux rythmes scolaires.
- Créer des postes surnuméraires : enseignants et adjoints d'éducation (avoir un enseignant surnuméraire par établissement).
- Maintenir une équipe DESED au complet : les enseignants spécialisés disponibles en tant que personnes ressources dans chaque école.
- Collaborer étroitement avec l'Association des Parents d'Elèves, la province, la mairies et inspections de circonscriptions primaires selon les besoins.
- Faire participer les adjoints d'éducation des internats et des collèges,
- Adapter les emplois du temps.
- Harmoniser les pratiques, les outils et les dispositifs avec les internats et établissements : Projets d'excellence liaison écoles/ internats, conseil d'école et conseil école/collège.
- Disposer d'un enseignement complémentaire (AP : Accompagnement personnalisé).
- Améliorer la communication : optimiser l'utilisation de PRONOTES
- Organiser et faire participer tous les partenaires à la Semaine des parents : proposer un planning aux parents pour s'y inscrire.
- Mettre en place des clubs comme dans le système anglophone avec inscription libre selon les différents centres d'intérêts des élèves :
 - Pour favoriser la transversalité des apprentissages scolaires :
 - Carrefour des métiers (avec les parents)
 - Donner envie aux élèves d'avoir un objectif professionnel
 - Proposer des stages découverte en classe de 3ème.



Lieu : LES ÉTABLISSEMENTS DE LA PROVINCE NORD

3 – Propositions et pistes de mise en œuvre :

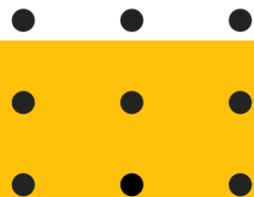
1. Proposer la mise à disposition d'un enseignant surnuméraire pour aider à mettre en place des modalités d'apprentissages aux élèves.
2. Cibler les difficultés et proposer un projet de remédiation et d'accompagnement (DESED). Réinterroger si le personnel spécialisé est en nombre suffisant par rapport aux besoins des élèves à BEP.
3. Les chefs d'établissements dégagent du temps dédié aux Accompagnement Pédagogique (il faut une complémentarité entre internats-collèges et écoles)
4. Initier les parents à l'outil Pronote (dans les journées portes ouvertes),
 - Proposer une banque d'exercices selon les besoins de l'élèves (différenciation pédagogique)
 - Recenser les Associations ou personnes référentes pouvant mettre en place des études du soir : enseignant retraité volontaire, parents et/ou enseignants volontaires et bénévoles...
 - Faire participer les Services civiques
 - Mettre en place de l'accompagnement aux devoirs dans les maisons communes ou maisons de quartiers – (par exemple : Association Tréjin (association /tribu)
5. Semaine des parents : proposition d'un planning aux parents pour qu'ils puissent assister aux matières de leurs choix dans la classe de leurs enfants durant une semaine. L'APE doit proposer des projets innovants qui répondent aux besoins de l'écoles (lien avec le projet d'établissement)
6. Mettre en place des projets où l'élève est acteur de la communication.
7. Mettre en place des espaces et des temps dans les lesquels les parents viennent présenter leur métier et/ou leur passion.
Créer une fiche d'aide sur les attentes de leurs interventions.

4 – Organisation : Désigner des référents

1. Médiateur socio-culturel
2. Chef d'établissement (dans ses missions)
3. Chef d'établissement à travers le projet d'établissement
4. Association des parents d'élèves- UGPE
5. Partenaires éducatifs (parents – coutumiers – collectivités – établissements – partenaires privés)
6. Ape – établissements -partenaires éducatifs

5- Niveau des élèves concernés

Ecole/Internats/ Etablissement du secondaire





MAITRISE DES FONDAMENTAUX

ELABORATION D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE

ACTEURS : DENC / Vice rectorat / Les associations / DSI / DEFIJ / Les enseignants du 1er degré

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Lutter contre la fracture numérique, notamment en utilisant les moyens modernes de communication

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

Evolution des pratiques (omniprésence du numérique)

Fracture numérique

Fort intérêt pour le numérique (dès la maternelle)

Manque d'outils ou de ressources

Avantages du numérique :

1. Facilite la différenciation
2. Aide à la consolidation des apprentissages
3. Aide à l'autonomie

Education à la culture numérique et l'usage des bonnes pratiques du numérique

Objectifs du projet :

Mettre en place des outils pour assurer la continuité (maternelle vers primaire puis primaire vers collège)

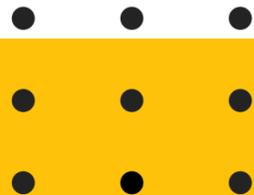
- Mutualiser les ressources (banque d'outils participatifs) via le site de la Province-Nord

Besoins (matériels et humains) :

- Espaces supplémentaires
- Jeux, smart game, escape game
- Livres adaptés
- Tablettes numériques et applications pour automatiser la lecture
- Recenser les moyens numériques dans les Internats (salle info, ordinateurs) => par exemple : projet d'internat, projet d'école.
- Utilisation des Tableaux Blancs interactifs dans les classes du 1er degré (CP au CM2)
-

Ressources en province Nord :

- La médiathèque du Nord : Poindimié, Koné, Koumac
- Direction des Services Informatiques (Hôtel de la Province Nord)
- Enseignants volontaires à la retraite (numérique/ Visio dans le Nord)





-
-

Lieu : Ecoles de la Province Nord

2 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

- Recenser le matériel informatique dont dispose chaque établissement.
- Permettre aux élèves de créer et de valoriser leur projet grâce à l'outil numérique.
- Centraliser leurs productions et les étapes de leurs productions sur le site de la Province Nord grâce à un accès depuis leur école ou de leur classe qui sera ensuite soumis à la cellule communication de la province Nord et mis en ligne par les agents de la Direction des Services Informatiques (DSI).
- Mettre en place un groupe de travail composé d'enseignants, de directeurs et de conseillers pédagogiques qui sera accompagné par un agent du service de l'enseignement et des actions éducatives de la Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'insertion et de la Jeunesse.
- Pour tous les enseignants, leur permettre d'avoir un accès à cette plateforme avec leurs identifiants et mot de passe de leur boîte mail professionnel afin d'échanger en forum, de déposer des outils et/ou de télécharger des outils didactiques, pédagogiques pratico-pratiques.
- Suivi de cohorte sur 3 ans
- Evaluation sur les apprentissages.

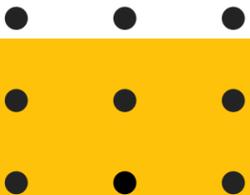
3 – Organisation : Désigner des référents

- Chef d'établissements primaire
- Chef d'établissement secondaire
- Directeur d'internat

4- Niveau des élèves concernés

Primaires

Secondaire 6ème (continuité cycle 3)



ACTEURS : DENC / Mairie / Les associations / DEFIJ / Internats / Les parents / Les enseignants du 1er degré.

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Favoriser la maîtrise des fondamentaux (français-mathématiques): Dire-Lire-Ecrire-Compter

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

- Des inégalités dans le « Lire, Dire, Ecrire et Compter »
- Des difficultés pour certains parents dans le suivi scolaire des enfants
- Une insuffisance de formation du personnel encadrant en milieu périscolaire
- Des dispositifs d'accompagnement scolaire insuffisants et parfois inaccessibles

Objectifs du projet :

- Favoriser la coopération des collectivités et des forces vives sur le temps périscolaire
- Proposer un dispositif de proximité d'aide aux devoirs
- Etendre les dispositifs existants vers le milieu périscolaire

Besoins (matériels et humains) :

- A l'HPN : un référent DEFIJ
- Des référents par commune : Mairie/Etablissements scolaires/Internat/Forces vives
- Mutualisation des moyens disponibles dans les collectivités

Lieu : Sur toute la Province Nord

2 – Propositions et pistes de mise en œuvre :

Etoffer les dispositifs d'aide au devoir :

o Dans les écoles :

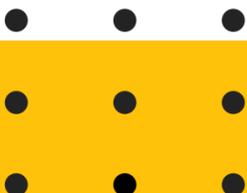
- - Associations de parents d'élèves
- - Aides des coutumiers

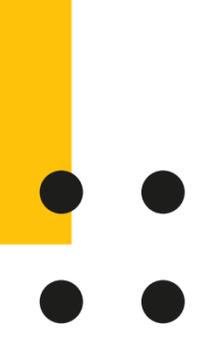
o Dans les internats :

- - Avec les partenaires historiques : MASCOP, INDEX NORD
- - Par un appel à projet pour d'autres associations

o Dans les tribus :

- - Par un partenariat inter collectivités
- Avec l'appui des forces vives : associations/coutumiers/...





4 – Organisation :

o Dans des Communes

- Création d'un groupe de travail avec les différents partenaires
- Réalisation d'un diagnostic
- Proposition d'axes et d'un échéancier de mise en œuvre
- Evaluation périodique et bilan annuel
- Aménagement des horaires : adapter les heures de ramassages scolaires

o A l'échelle Provinciale

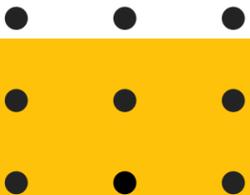
- Mise en place des différents partenariats
- Synthèse des données des dispositifs pilotes
- Attribution de moyens humains et matériels
- Bilans et perspectives d'extension à toutes les communes

o A l'échelle Provinciale

- Mise en place des différents partenariats
- Synthèse des données des dispositifs pilotes
- Attribution de moyens humains et matériels
- Bilans et perspectives d'extension à toutes les communes

5- Niveau des élèves concernés

PRIMAIRE, COLLEGE ET LYCEE

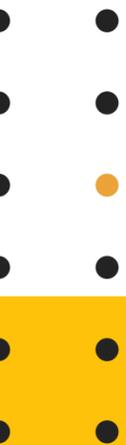




2. LE CLIMAT SCOLAIRE

Constats :

- Porter une réflexion sur les ressources et les outils à développer afin de former le personnel aux situations à risques.
- Renforcer le bien-être scolaire au travers d'actions éducatives valorisantes.
- Améliorer les procédures de prise en charge des élèves victimes ou agresseurs.



LES ACTIONS PRIORITAIRES

- L'implication des parents et la mise en place de dispositif d'accompagnement à la parentalité tel que les « cafés parents ».
- L'organisation d'un travail transversal et collectif autour des règlements intérieurs et des mesures éducatives associées à des incidents.
- Le développement du portefeuille de formation à destination du personnel éducatif et pédagogique afin d'être en mesure de repérer des situations de harcèlement et/ou de conflit.
- Développer des outils et des ressources pédagogiques numériques et/ou ludiques : plateforme numérique d'échanges de ressources.
- Proposer des accompagnements sur le temps périscolaire : études du soir en partenariat avec les communes et les forces vives.
- Impulser des projets innovants en matière d'enseignement : renforcer les enseignements transversaux.



ACTEURS : Les associations / DDHI / DEFIJ / DASSPS / La Maison de Protection des Familles / Les enseignants du 1er degré / Les mairies / Les parents

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Accompagner les actions en faveur de la Santé.

2 –Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

Réflexion à approfondir sur le climat scolaire

Manque de formalisation

Constat de non prise en compte de la totalité des 7 leviers du climat scolaire.



-> Mener une enquête auprès des élèves et des parents.

Objectifs du projet :

- Agir sur le climat scolaire en s'appuyant sur les 7 leviers
- Stratégie d'équipe : fixer des modalités de rencontre et de travail collectif sur ces 7 leviers.
- Prévoir les modalités.
- Qualité de vie à l'école : Aménagement et diversification des espaces.
- Pratiques partenariales
- Coéducation
- Prévention des violences et du harcèlement
- Pédagogie et coopération
- Justice scolaire

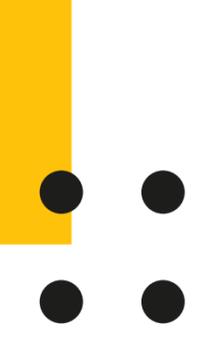
Besoins (matériels et humains) :

DEFIJ / Directives

Tous les partenaires dans l'école : Directeurs enseignants et autre personnel

Améliorer la structure : Participation de la commune pour l'aménagement : par exemple : installer des bancs à l'ombre.





Lieu : Etablissement scolaire et classes

3 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

A partir du diagnostic établi grâce à l'enquête sur le « Climat Scolaire », établir un bilan.

A la suite de cela, prévoir les aménagements et les moyens d'actions en collaboration dans chaque établissement

Les actions :

- Embellissons nos écoles : Permet d'améliorer la qualité de vie à l'école.
- Les jardins pédagogiques.
- Peindre des jeux à même le sol avec les parents pour palier à un manque d'aménagement des cours (marelles, carrées chinois, serpents à nombres).
- Mettre en œuvre ces actions à partir du calendrier adapté à la province Nord disponible sur la plateforme numérique.

4- Niveau des élèves concernés

Tous les niveaux



ACTEURS : DENC / DEFIJ / la mairie / les enseignants / les parents / les coutumiers / les associations / les internats

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En luttant contre toutes les formes de discriminations.

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

Face aux évaluations, (diagnostic/formative ou sommative) les élèves vivent mal le regard, le jugement de l'autre. Un mal-être se crée dès la maternelle. Les enfants se bloquent, s'énervent, se retrouvent démunis. Ils craignent l'échec.

L'équipe éducative est très souvent soumise au jugement également.

Objectif du projet : La mise en œuvre d'un mieux-être à travers la pédagogie. ***Travailler le statut de l'erreur***

2 – Propositions et pistes de mise en œuvre : Besoins matériels/humains et actions

L'erreur doit être un levier d'apprentissage et d'enseignement différencié.

Apprendre à coopérer, à s'entraider, développer un travail de réflexion collective (souvent pour les élèves au primaire durant les phases de recherche).

Le travail de groupe permet aux élèves d'échanger de travailler en tutorat.

Nécessite une préparation en amont par l'enseignant. Poser un cadre, définir les règles de travail de groupe.

L'approche de différentes pédagogies par des ateliers : faire des élèves les acteurs de leurs apprentissages : ce qui permettra un climat plus serein.

Autonomiser les élèves et diversifier les activités avec différents niveaux de difficultés.

3 – Organisation : Désigner des référents

Directeurs et enseignants dans les écoles

Equipe du DESED- Nommer des référents par établissement.

4- Niveau des élèves concernés : Tous les niveaux **Lieu :** Etablissement scolaire / classe

5-Partenaires sollicités : A définir lors de la construction du projet/ Inspections/ Faire appel aux conseillers pédagogiques des circonscriptions (personnes ressources) / Pédopsychiatre, kinésithérapeute, psychomotricien, orthophoniste)





CLIMAT SCOLAIRE

OUVRONS NOS PORTES !

ACTEURS : DENC / Le vice-rectorat / Les associations / Les parents / Les coutumiers / DSI / La Maison de Protection des Familles / Les mairies / Enseignants du 1er degré

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Prendre en compte l'identité culturelle et les spécificités de chaque élève ;

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

Certains parents ne viennent pas à l'école malgré les sollicitations. Lors des sorties pédagogiques, ce sont toujours les mêmes parents. L'école n'est plus un lieu de partage et d'échange : perte de confiance en l'école, les enseignants sont dénigrés

2 – Propositions et pistes de mise en œuvre :

Organiser des cafés parents : enseignants-parents- enfants- experts, association de femmes sur les différentes thématiques tout au long de l'année.

Organiser la semaine des parents à l'école : avec des échanges de pratiques et de savoir-faire (couture-vannerie-culinaire-métiers)

Sensibiliser les parents/jeunes) sur les méfaits des écrans vecteur d'addiction. (Exemple : création de pitch/ BD / ciné débat)..

Objectifs du projet :

Renforcer le bien-être scolaire au travers d'actions éducatives valorisantes
Impliquer les parents et mettre en place des dispositifs d'accompagnements à la parentalité.

Renforcer le lien avec les parents : coéducation en vue d'assurer et garantir le suivi de l'enfant (épanouissement personnel et suivi scolaire).

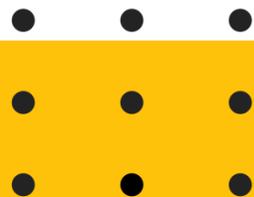
Instaurer des espaces de communication favorisant les interactions instantanées (groupes de discussion, plateforme, espace collaboratif numérique tel que UFI ou PRONOTE : sur tablette et téléphone).

Besoins (matériels et humains) : Espace de rencontres et d'expositions au sein des établissements ;

3- Niveau des élèves concernés : primaire /collèges / internats

Critères d'évaluation, indicateurs de réussite :

- Le lieu touché
- Les actions menées
- Les intervenants sollicités
- Les moyens mis en place
- Les parents sollicités
- Le nombre et type d'ateliers mis en place
- Le nombre d'enfants



ACTEURS : DENC / Le vice-rectorat / Les associations / DEFIJ / Les mairies / Les internats / Les parents / Les coutumiers / La Maison de Protection des Familles / Les enseignants

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Accompagner les actions en faveur de la Santé en milieu scolaire ;
Lutter contre toutes les formes de discriminations

2 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

Porter une réflexion sur les ressources et les outils à développer afin de former le personnel aux situations à risques

Renforcer le bien-être scolaire au travers d'actions éducatives valorisantes

Améliorer les procédures de prise en charge des élèves victimes ou agresseurs

Objectifs du projet :

1. Accompagner l'équipe éducative et l'ensemble des équipes pédagogique des établissements scolaires du 1er degré et en internat provincial en Nouvelle Calédonie dans l'identification et la prise en charge des situations de harcèlement des élèves.

2. Le harcèlement constitue un délit, il s'agit donc d'un terme juridique. Les familles ou représentants légaux des élèves victimes sont donc invités à déposer une plainte auprès de l'Institution judiciaire. Néanmoins, une action en justice ne peut se suffire à elle-même. Indépendamment de l'action judiciaire, et sans attendre les suites qui seront données à la plainte déposée, l'établissement prend les mesures nécessaires pour mettre immédiatement fin au harcèlement par l'adoption des mesures éducatives et des sanctions disciplinaires pertinentes et opportunes. L'établissement doit également veiller, en amont, à la mise en place d'un plan de prévention.

3. Le présent document constitue un outil qui a vocation à être adapté à chaque situation spécifique et au contexte de chacun des établissements. Dans tous les cas, l'établissement, en collaboration étroite avec les familles, doit trouver des solutions éducatives adaptées pour que chaque élève puisse être et se sentir en sécurité, conformément à la délibération 106 du 15 janvier 2016 sur l'avenir de l'école calédonienne : « la Nouvelle-Calédonie veille [...] au maintien d'un environnement scolaire propice au bien-être et à la réussite des élèves et des personnels. Elle promeut un climat de confiance au sein d'une Ecole calédonienne bienveillante et inclusive, en garantissant à la communauté éducative la sécurité nécessaire à la réussite éducative. »



Lieu : Dans les établissements primaires, collèges, lycées et internats

2-Propositions et pistes de mise en œuvre :

- ☒ Identification des protocoles en groupe de travail
 - o Signaler toutes les violences ou menaces : qui-quoi -où-quand-comment
 - o Protéger les victimes
 - o Sécuriser les enceintes scolaires
 - o Former les équipes (école-collège-internat)
 - ☒ Solliciter la mairie et dispositif CLSPD/PEL pour des interventions en milieu scolaire
-
- Critères d'évaluation, indicateurs de réussite :
 - Le lieu touché
 - Le nombre d'enfants
 - Les actions menées
 - Les intervenants sollicités
 - La baromètre violence ou harcèlement
 - Les moyens mis en place
 - Les parents sollicités

3 – Organisation :

Création d'une fiche « incident » en s'inspirant des rapports d'incidents mis en œuvre dans les internats provinciaux.

Rapports d'incidents : rédigés de manière factuelle par les témoins élèves et/ou adultes, par un enseignant, par le directeur, par un personnel éducatif, ...

Visé par le directeur :

- - Actions éducatives immédiates en interne dans l'établissement avec mesures éducatives mises en œuvre avec informations aux parents,
- - Actions éducatives lors d'une équipe ou commission éducative (parents, enseignant/ou adjoint d'éducation, psychologue et/ou éducateur spécialisé ou éducateur social (Aide Sociale à l'Enfance-DASSPS, agent du Service Enseignement et Actions Educatives- Visio possible ou avis écrit).

Nécessité de former tout le personnel à la gestion de conflits, à la communication bienveillante avec des outils concrets et à l'écoute active.

4- Niveau des élèves concernés

PRIMAIRE/ COLLEGE/INTERNAT



PREVENIR ET INTERVENIR SUR LES SITUATIONS DE HARCELEMENT

ACTEURS : DENC / vice-rectorat / Les associations / DASSPS / DEFIJ / Les internats / Les parents / La Maison de Protection des Familles

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En luttant contre toutes les formes de discriminations et notamment celle des genres.

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

On trouve le harcèlement scolaire partout c'est un enjeu de société.

Dans les internats : la parole se libère et les insultes se banalisent. Les enfants ne réalisent pas. Ils voient ça comme un jeu. « C'est pour rigoler ».

Objectifs du projet :

Rendre les élèves auteurs acteurs de la solution.

Favoriser les séances d'apprentissage sur l'empathie : Comprendre par une approche empathique, non jugeant de l'adulte.

Amener à être auteur et acteur des solutions (au lieu de sanctionner)

Trouver des axes pour leur faire connaître ce qu'est le harcèlement

Lieu : Etablissement scolaire/ classe

Date préconisée : Premier jeudi après les vacances de la Toussaint (Journée de lutte nationale contre le harcèlement à l'école)

2-Propositions et pistes de mise en œuvre :

Besoins matériels/humains et actions

Privilégier des interventions de la Maison de Protection des Familles avec en support, un diaporama sur le harcèlement et sur la discrimination.

Donner aux établissements les ressources disponibles en interne et en externe pour les familles. (SOS écoute en lien avec le VR)

=> Que celles-ci sachent vers qui se tourner dans une situation de mal-être. Proposer aux directeurs du primaire la même formation que celle qui est proposée dans le secondaire. Resserrer le lien entre les deux niveaux.

Privilégier la Méthode de la Préoccupation partagée (actualisée chaque année : Jean-Pierre BELLON basée sur la méthode PIKAS) : Il faut que des personnes se forment et que la formation puisse être relayée.

Créer des passerelles entre la justice, l'école et le corps médical.



● ● Utiliser des jeux de rôle avec précaution : les élèves peuvent se déstabiliser. Anticiper au possible et prévoir les interventions futures.

● ● Il est possible de monter un projet avec l'ASSNC qui prévoit des théâtres forum (le format proposé est un petit scénario interactif). Les acteurs impliquent les élèves pour trouver la solution à la situation.

Utiliser les ressources existantes : l'OPT propose « Mobilisez-vous » (de 6 à 13 ans : une série, des jeux sur le cyberharcèlement- sur lesquels l'élève peut interagir et voir le résultat de ses choix)

Mutualiser les bonnes pratiques.

Participer à des projets sur le harcèlement et créer des outils pédagogiques. Affichage, etc.

Utiliser des démarches pédagogiques innovantes. Exemples de pratiques :

- o Apprendre à dire ses émotions,
- o Utiliser le tableau des humeurs avec des émoticônes,
- o Se mettre en rond et chacun s'exprime,
- o Ritualiser la prise de parole.

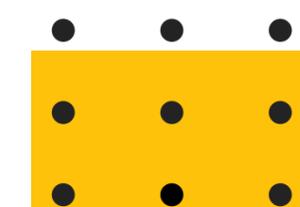
3- Organisation :

Directeurs ou l'enseignante dans les écoles de proximité.

Secondaire : Mise en place d'équipe ressource : formation personnel et création du protocole de repérage

4- Niveau des élèves concernés

Tous les niveaux





3. LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Constats :

- Étendre les aménagements et les accès aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble des infrastructures
- Améliorer la détection et le suivi des enfants à besoins particuliers en proposant des visites médicales scolaires dès la maternelle
- Porter une réflexion sur les protocoles de santé et la mise en place d'une médecine scolaire de la PN
- Harmoniser la mise en place des petits déjeuners à l'école dans l'ensemble des établissements
- Mettre à jour les outils de prévention afin d'être au plus près des problématiques vécues par notre jeunesse



LES ACTIONS PRIORITAIRES

La réalisation d'un état des lieux concernant les compétences de chaque institution en matière de santé scolaire et de remise à niveau pluriannuelle des structures d'accueil.

La création d'espaces de rencontre entre les différents acteurs de la prévention/promotion de la santé ainsi que des acteurs du suivi d'enfants à besoins particuliers.

Proposer un volet santé dans la réglementation provinciale avec l'accord des responsables légaux.

La création d'outils et de campagnes de prévention adaptés aux besoins identifiés sur le terrain par les professionnels de l'enseignement et de l'éducation.

Le maintien des personnes ressources médico sociales au sein des établissements scolaires permettant d'accompagner le suivi.

Mettre en place une médecine scolaire : création nécessaire à la réduction des inégalités et à la réussite scolaire.

Créer des procédures claires afin de mettre en place des protocoles d'accueil adaptés;

Prévenir c'est guérir : quand les campagnes de prévention deviennent essentielles au bien être;

Soutenir la parentalité et accompagner au mieux les enfants de la PN;

Infirmière Diplômée d'Etat dédiée par secteur qui assure le suivi.



AMENAGEONS L'ACCES DANS NOS ECOLES ET DANS NOS INTERNATS !

ACTEURS : DEFIJ / DAF / le vice-rectorat / les mairies / les internats / DASSPS / les parents

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En accompagnant les actions en faveur de la santé en milieu scolaire / Développer les partenariats institutionnels, notamment la collaboration collèges publics-internat, Province-Maison Familiale et Rurale ; Province- Enseignement privé, Province-Mairie

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

De nombreuses écoles ne sont pas équipées pour accueillir les élèves en situation de handicap. Les orientations des élèves se font en fonction, les inscriptions sont concentrées dans certaines écoles. Cela ne favorise pas l'inclusion en milieu ordinaire.

88 Ecoles : 48 écoles primaires et 39 Ecoles privés

Actions exclusives à destination des élèves du 1er degré

Objectifs du projet :

Améliorer la prise en charge des élèves

→ Améliorer l'inclusion en milieu ordinaire

→ Aménager 75% des écoles (si possible sur un délai de 3 ans)

Besoins (matériels et humains) :

Diagnostic des bâtiments par un spécialiste (ergothérapeute).

En fonction du diagnostic, recenser les moyens nécessaires préconisés.

Prise de connaissance obligatoire de la réglementation provinciale.

4- Niveau des élèves concernés

Ecole primaire et internats

3 – Propositions et pistes de mise en œuvre :

Dans les anciens bâtiments :

- Faire diagnostiquer par un ergothérapeute (Préconisation)
- Aménager au moins 75% des écoles à un coût raisonnable.

Pour les nouvelles constructions :

- Avoir une personne référente.
- Imposer une validation et une conformité du cahier des charges.
- Suivre la réglementation provinciale.
- Vérifier les normes provinciales : Textes spécifiques sur l'accès aux personnes en situation de handicap aux bâtiments (par rapport aux références de tutelle)



ACTEURS : DASSPS / les parents / les coutumiers / les enseignants du 1er degré / La Maison de Protection des Familles / DENC / les associations

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En accompagnant les actions en faveur de la Santé en milieu scolaire
En prenant en compte l'identité culturelle et les spécificités de chaque élève

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic :

L'élève doit être au centre des actions :

- Il vaut mieux connaître l'environnement immédiat familial de l'élève. Ce sont les causes de certains comportements d'élèves, certains parasitages, certains troubles de l'apprentissages.

- Ajuster, adopter les réponses éducatives, pédagogiques. Les actions des enseignants doivent favoriser l'accompagnement adapté des élèves.

- Chercher à réduire les inégalités entre les élèves.

- Des protocoles et procédures existent mais ils ne sont pas suffisamment connus ou appliqués.

Objectifs du projet :

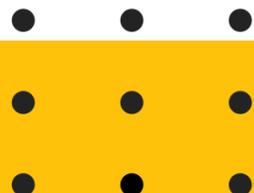
- Recenser les initiatives locales pour une meilleure connaissance des élèves et les partager.

- Rencontrer au moins une fois dans l'année, les parents.

- Redynamiser les APE.

Besoins (matériels et humains) :

Une nécessaire implication de tous les acteurs et partenaires socio-éducatifs et paramédicaux.



2 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

- Créer du lien lors des rencontres des parents (rencontres formelle/informelles).
- Entamer du dialogue à chaque contact avec la famille.
- Rencontrer les parents dans leur milieu : A l'occasion de kermesse, de la semaine culturelle...
- Organiser des rencontres ritualisées en fin de période avec les parents.
- Recenser les initiatives locales pour les partager.
- Elaborer une fiche sociale permettant de recueillir les informations essentielles à préciser.
- Les informations qu'on peut connaître.
- Les informations qu'on doit savoir.
- Former tous les enseignants aux signaux d'alerte (Souffrance silencieuse, bien-être, troubles divers...).

- Pour une première aide :

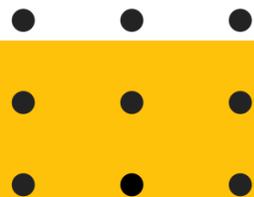
- Orienter vers les spécialistes le cas échéant.
- Développer des actions de prévention dans les écoles en partenariat avec les partenaires sociaux médicaux, paramédicaux...

3- Niveau des élèves concernés

Elèves du 1er degré et internes de la Province Nord.

4 - Organisation :

Désigner des référents dans chaque institution et recenser les personnes-ressources : praticiens, experts et acteurs socio-éducatifs et paramédicaux



LA JOURNEE de LA PREVENTION en PROVINCE NORD

ACTEURS : Les associations / DASSPS / Les mairies / Les internats / Les parents / Les coutumiers / La Maison de Protection des Familles / DEFIJ

Lien avec un axe prioritaire province Nord : En accompagnant les actions en faveur de la Santé en milieu scolaire

1 – Diagnostic, objectif recherché :

- La méconnaissance des outils de prévention
 - Méconnaissance des missions et du rôle des éducateurs sanitaires.
 - De nombreux outils de prévention ne sont plus disponibles ou édités (affiches, brochures, jeux...).
- Les outils de prévention doivent être mis à jour et adaptés à notre public
 - Enseignant
 - Enfant
 - Partenaires

2 – Propositions et pistes de mise en œuvre :

- Mettre en place d'une journée de prévention Province-Nord dans chaque commune
- La mise en place de cette journée se décidera en Conseil d'Ecole :
 - ·Echéancier
 - ·Rôle des différents partenaires
 - ·Date et Lieu de regroupement
- Les différents participants seront accueillis dans les ateliers prédéfinis : « Caravane de Prévention »

Objectifs du projet :

- Mettre en place une action de prévention destinée aux écoles Public/Privé.
- Assurer une continuité de la prévention Primaire/Collège.
- Associer l'ensemble des partenaires.

Besoins (matériels et humains) :

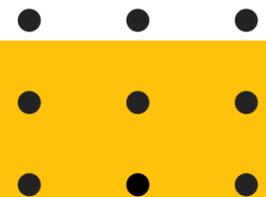
- Définir les besoins pendant le Conseil d'Ecole en identifiant le rôle de tous les différents partenaires : Province, Commune, Ecoles Public/Privé, Collège, APE ...

3 – Organisation : Désigner des référents

- Un référent pour la « Caravane de Prévention »
- Un référent au Conseil d'Ecole pour la mise en place de la journée

4- Niveau des élèves concernés

Elèves du 1er degré et internes de la Province Nord.

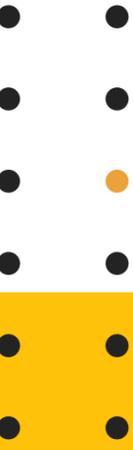




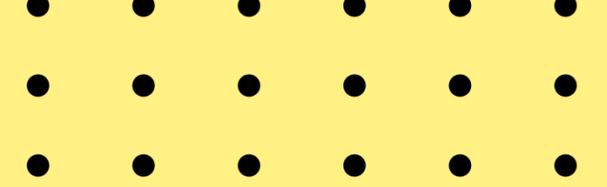
4. LE MÉTIER D'ENSEIGNANT

Constats :

- Alléger les tâches administratives qui incombent au personnel enseignant et éducatif.
- Améliorer et garantir l'accès au logement pour le personnel enseignant et éducatif.
- Impulser une réflexion sur l'investissement financier que le personnel enseignant apporte au sein de sa classe.
- Porter une réflexion autour de l'attractivité des postes en PN.
- Améliorer l'accompagnement des sortants et des remplaçants.



LES ACTIONS PRIORITAIRES



Mettre en place un plan d'accompagnement du pôle d'enseignants sortants, des nouveaux personnels d'éducation et des remplaçants.



Réaliser une consultation institutionnelle autour des allègements des tâches administratives.



Mettre en place une réflexion autour de l'attractivité des postes dans le domaine de l'éducation en PN en créant un réel partenariat avec les communes (matériel dans les classes).



Impulser l'attractivité du métier d'enseignant : créer un partenariat solide entre les communes, la province Nord et

le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Former et accompagner les enseignants remplaçants et les sortants pour une meilleure prise en main des classes : préparation des remplaçants pendant les vacances scolaires (novembre /décembre).





METIER DE L'ENSEIGNANT

AMELIORONS LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ENSEIGNANT

ACTEURS : Les Mairies / Les coutumiers / Les associations / DEFIJ

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Accompagner les établissements d'enseignement (privés et publics) au moyen de subventions, accompagnement et adaptation aux réalités culturelles, renforts humains par les Engagés Service Civique (ESC).

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Alléger les tâches administratives qui incombent le personnel enseignant et éducatif.

Améliorer et garantir l'accès au logement pour le personnel enseignant et éducatif.

Impulser une réflexion sur l'investissement financier que le personnel enseignant apporte au sein de sa classe.

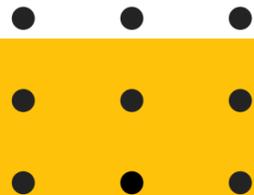
Porter une réflexion autour de l'attractivité des postes en PN.

Améliorer l'accompagnement des sortants et des remplaçants.

Objectifs du projet :

Mettre en place une réflexion autour de l'attractivité des postes dans le domaine de l'éducation en Province Nord, en créant un réel partenaire avec les communes (matériel dans les classes).

Lieu : La commune d'accueil des enseignants.



2 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

- Apporter une réflexion autour de l'attractivité des postes d'enseignants en Province Nord, et notamment, de ceux nouvellement nommés
- Organiser des groupes de travail afin de définir les critères d'attractivité : prendre des mesures réelles et concrètes autour de l'attractivité territoriale.
- Collaborer avec les mairies.
- Valider les critères définitifs ainsi que les mesures incitatives prises par le groupe de travail.
- Proposer des tâches administratives dématérialisées mais disponibles au sein de l'école.

3 - Organisation : Toute l'année

4- Critères d'évaluation, indicateurs de réussite :

Objectif	Indicateurs quantifiés	Indicateurs qualitatifs
social	Nombre de logements pour les enseignants. Moins d'incivilités dans la commune.	Nombre d'enseignants sortants qui choisissent la Province Nord.
psychologique	Nombre d'enseignants satisfaits.	Enseignants heureux de vivre dans la Commune. Commune accueillante
Institutionnel	Nombre de réunions des partenaires.	Partenariat Province-Commune avec des indicateurs



AMELIORONS LE CADRE DE VIE DES ENSEIGNANTS

ACTEURS : Les mairies / DEFIJ / Les enseignants du 1er degré / Les associations

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Développer les partenariats institutionnels, notamment la collaboration collèges publics-internat, Province-Maison Familiale et Rurale ; Province- Enseignement privé, Province-Mairie

1 –Diagnostic, objectif recherché :

Problématique d'installation, d'intégration lors des affectations d'enseignants.

Objectifs du projet :

Offrir une meilleure attractivité et pérennisation de l'installation.

Besoins (matériels et humains) :

Logements

Référents institutionnels, coutumiers, associatifs

Lieu : Dans toutes les communes de la PN

2 –Descriptif de l'action :

1. Ouvrir l'accès aux logements provinciaux et communaux aux enseignants (y compris aux suppléants et aux stagiaires).

2. Aide à la recherche de logement.

3. Prévoir un accueil du personnel dans la commune avec les partenaires.

2 –Descriptif de l'action :

1. Ouvrir l'accès aux logements provinciaux et communaux aux enseignants (y compris aux suppléants et aux stagiaires).

2. Aide à la recherche de logement.

3. Prévoir un accueil du personnel dans la commune avec les partenaires.

3– Public concerné :

Le Personnel enseignant

4 – Partenaires extérieurs sollicités :

ETAT/GOUVERNEMENT/MAIRIE/PROVINCE



ADAPTONS LE PARCOURS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

ACTEURS : IFMNC / INSPE / DEFIJ / DRH / les mairies / les associations / les enseignants du 1er degré

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Développer les partenariats institutionnels, notamment la collaboration collèges publics-internat, Province-Maison Familiale et Rurale ; Province- Enseignement privé, Province-Mairie.

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Méconnaissance des diverses modalités d'exercer le métier d'enseignant.

A l'issue de la Formation Initiale, lors de la prise de poste, les enseignants ne répondent pas tous rapidement aux attentes du métier. On dénote souvent une certaine méconnaissance du métier.

Le Plan de formation qui ne répond pas toujours aux attentes.

Objectifs du projet :

Améliorer l'accompagnement des enseignants dès leur entrée dans le métier, lors de leur formation initiale et durant leur carrière.

Besoins (matériels et humains) :

Besoin de remplacement pour les stages (si sur le temps scolaire)

Sollicitation d'enseignants spécialisés

Intervention d'enseignants « surnuméraires »

Lieu : Sur l'ensemble de la Province Nord.

2- Propositions et pistes de mise en œuvre :

Formation et tutorat des enseignants sortants en N-1 ;

Formation et tutorat des suppléants :

Suppléants annualisés en N-1 sur 2 semaines (1 semaine en N-1 et 1 semaine avant la rentrée).

Lors de la formation initiale, proposer des semaines d'immersion en tribu et dans les écoles de proximité afin de développer l'appétence pour ces lieux isolés.

Lors de la formation continue, proposer des formations adaptées aux spécificités de la province Nord.

3- Public concerné :

Le Personnel enseignant

4- Partenaires extérieurs sollicités :

ETAT/GOUVERNEMENT/DENC/VICE-RECTORAT/
ENSEIGNEMENT PRIVE/INSTITUTS DE FORMATIONS



ACCOMPAGNONS L'ENSEIGNANT TOUT AU LONG DE SA CARRIERE

ACTEURS : DENC / DEFIJ / IFMNC / INSPE / le vice-rectorat / DSI

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : Développer les partenariats institutionnels, notamment la collaboration collèges publics-internat, Province-Maison Familiale et Rurale ; Province- Enseignement privé, Province-Mairie.

1 –Diagnostic, objectif recherché :

Besoin d'une formation initiale et d'un accompagnement spécifique continu pour faire acquérir les compétences essentielles en français et en mathématiques

Objectifs du projet :

Adapter la formation des enseignants aux besoins particuliers des élèves.

Besoins (matériels et humains) :

Besoin de remplacement pour les stages (si sur le temps scolaire)

Sollicitation d'enseignants spécialisés.

Intervention d'enseignants « surnuméraires ».

Lieu : Sur tout le territoire de la province Nord

3- Public concerné

Le Personnel enseignant

2 –Propositions et pistes de mise en œuvre :

1. Instaurer des stages de formation Français/Maths au sein des équipes d'établissement au complet (école/collège/internats).

Priorisation des thématiques :

-La didactique et la pédagogie des disciplines

-Les apports des neurosciences (attention et mémorisation...).

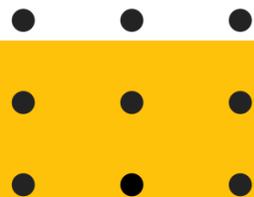
-La gestion de la classe (cadre scolaire, ritualisation, automatisation, méthodologie...).

2. Organiser le suivi de formation avec échanges de pratiques et bilans.

3. Institutionnaliser des échanges de pratiques réguliers entre écoles et collège à des fins de mutualisation et de formation entre pairs (convention cadre à l'image des internats). Par exemple : échanges de classe, co-intervention, décroisement, co-enseignement...

4. Créer une plateforme collaborative pour mutualiser les expériences de formation avec les apports de chercheurs notamment en neurosciences.

5. Adapter le Livret Scolaire Unique (LSU – Délibération N°106 du 15 janvier 2016- Délibération N°127 du 13 janvier 2021) pour un meilleur suivi des apprentissages des élèves et par conséquence des formations ciblées pour les enseignants.





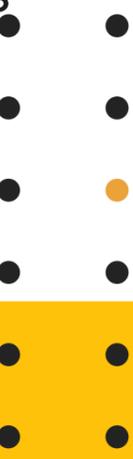
5. L'ADAPTATION DES PROGRAMMES

Constats :

Impulser la création d'outils et de ressources permettant une meilleure adaptation des programmes scolaires.

Porter une réflexion approfondie sur l'adaptation des programmes en réalisant une prise en compte de la réalité de la PN et proposer un cadre.

Créer des liens et améliorer les passerelles entre les collèges, les écoles, les internats et les différents acteurs de terrain.



LES ACTIONS PRIORITAIRES

Prendre en compte les réalités du territoire de la Province Nord.

Valoriser les événementiels des écoles à l'échelle provinciale.

Proposer un cadre d'adaptation des programmes propres à la Province Nord.

Mettre en place un calendrier d'actions éducatives en partenariat avec des partenaires locaux identifiés.

Créer un répertoire de personnes ressources : des savoirs et des compétences mis au service de la jeunesse du Nord.

Proposer une délibération cadre : une feuille de route de l'adaptation des programmes en province Nord.

Vivre et transmettre sa culture à l'école : adapter les actions éducatives aux réalités socio-culturelles du territoire de la province Nord .

Innover, créer, partager des outils et des ressources pour un enseignement aux couleurs de la NC : plateforme numérique utilisable par les différents partenaires (enseignants /DENC/ PN/ différentes directions qui travaillent en transversalité / intervenants).



LE REPERTOIRE DES FORCES VIVES EN PROVINCE NORD

ACTEURS : Les parents / les associations / les coutumiers / DSI / DEFIJ / DDHI / vice-rectorat / Les internats / Les enseignants du 1er degré / Les mairies

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En développant les partenariats institutionnels, notamment la collaboration collèges publics-internats, Province-MFR, Province- enseignement privé, province-mairies

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Impulser une création d'outils et de ressources permettant une meilleure adaptation des programmes scolaires.

Créer des liens et améliorer les passerelles entre le collège, les écoles, les internats et les différents acteurs de terrain.

Objectifs du projet :

- Prise en compte des réalités du territoire en PN
- Veille du répertoire
- Mise en lien numérique/plateforme UFI

Besoins (matériels et humains): référents dans le monde de la culture, référents en informatique,

Lieu: en milieu scolaire – internat – tribus

2. Propositions et pistes de mise en œuvre :

- Créer un répertoire de personnes (morales ou physiques) ressources : des savoirs et des compétences mis au service de la jeunesse du Nord.
- Mise en lien des intervenants et des établissements scolaires.

3- Niveau des élèves concernés :

Primaire, collège et internats

4 - Partenaires extérieurs sollicités : (Nombre et qualité)

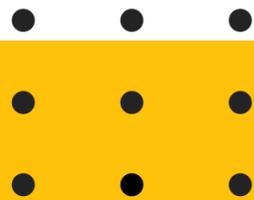
Les parents ; les associations ; les coutumiers ; tous partenaires porteurs de savoir dans la collectivité provinciale.

5-Calendrier de l'action :

Toute l'année en s'inscrivant dans les actions proposées dans le calendrier de la province Nord.

6- Critères d'évaluation, indicateurs de réussite :

Nombre d'actions avec le type d'intervenants/ Le nombre d'intervenants/ Le nombre d'ateliers proposés/ Les lieux de réalisation (utilisation des infrastructures et des lieux patrimoniaux)



ACTEURS : DDHI / DEFIJ / Les enseignants du 1er degré / DENC / Les associations / Le vice-rectorat

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En prenant en compte l'identité culturelle et les spécificités de chaque élève.

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Besoins spécifiques de la province Nord non identifiés.

Déséquilibre dans la répartition horaire des apprentissages : 30 min/semaine seulement dédiées aux fondamentaux de la culture Kanak.

Ressource pédagogique à destination des enseignants insuffisante.

Formation du personnel insuffisante.

Projets d'écoles rarement en corrélation avec les spécificités de la Province Nord.

Echec scolaire en augmentation faute de maîtrise des fondamentaux.

Absence de continuité des apprentissages entre le primaire et le collège.

Objectifs du projet :

- Venir préciser le cadre réglementaire existant : ANNEXE 2 N° 127 DU 13 JANVIER 2021 relative aux programmes scolaires de l'enseignement primaire.

Document d'ACCOMPAGNEMENT DE LA REFORME DE L'ECOLE CALEDONIENNE :

- Proposer des pistes concrètes aux enseignants.

- Proposer des outils adaptés à la pratique des LVCK dans un contexte d'apprentissage.

- Organiser des groupes de travail à fréquences régulières, entre les enseignants et les coordinateurs LVCK.

- Alimenter la plateforme numérique de la Province Nord avec les travaux obtenus dans les différents échanges et groupes de travail.

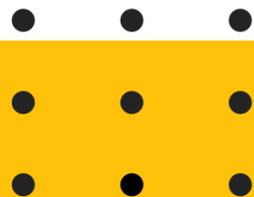
Besoins (matériels et humains) :

Ligne de crédit édition à reconduire.

Matériel informatique (ordinateurs portables) pour les coordinateurs LVCK en itinérance sur les établissements.

Lieu : A l'Hôtel de la province Nord pour le groupe de travail.

Dans toutes les écoles.



2 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

- En 2024, en préalable à l'adoption du texte :

-> Consultation des publics enseignants

Les enseignants constatent au quotidien les spécificités de leurs publics.

Les programmes doivent intégrer leurs diversités. Il s'agit de récolter des informations sur ce qui se fait déjà, et de le valoriser.

-> Création d'un groupe de travail :

Les enseignants LVCK de la DEFIJ et les directions relevant des spécificités culturelles (DDHI) créent le questionnaire de consultation et analysent les résultats, puis priorisent les domaines dans lesquels une adaptation est possible.

Leurs conclusions alimentent le volet pédagogique du projet de délibération.

Le groupe devient référent pour la programmation des activités de créations d'outils et de formation des personnels enseignants à l'utilisation des supports créés.

Novembre/décembre : planification de résidences culturelles au sein des établissements scolaires (écoles et internats) en priorisant ceux ayant les plus grands effectifs.

- En 2025, consécutivement à l'adoption du texte :

->Création et déploiement d'outils /ressources pédagogiques

L'élaboration et la mise à disposition d'outils LVCK, de même que l'accompagnement de l'apprentissage de l'anglais au primaire, doit stabiliser et renforcer l'action des enseignants qui n'ont pas vocation à se « débrouiller » dans la création de ces outils. Restera à leur charge la prise en compte des spécificités géographiques très localisées, (exemple du calendrier de l'igname qui diffère d'une commune à l'autre) en faisant rappel à l'expertise du groupe de référents suscité.

->Création de modules pédagogiques spécifiques

S'agissant des fondamentaux, la prise en compte du niveau de langage des enfants doit se traduire par la mise en place d'ateliers différenciés. (Exemple de la commune de Hienghène, qui enregistre une baisse de l'échec scolaire).

Il faut s'inspirer des travaux réalisés pour systématiser la prise en compte de la culture locale.

- En 2026, pour garantir la mise en œuvre des mesures votées et l'utilisation des outils dans les classes

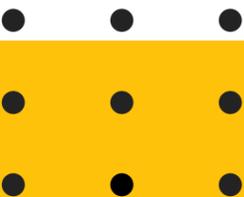
->Liaison écoles/collèges

Le projet d'école doit intégrer un volet continuité avec le collège, en désignant un référent collège qui serait invité aux conseils de cycles.

->Adaptation des Projets d'écoles

La prise en compte des spécificités mises en valeur lors de la consultation est-elle visible dans le projet d'école ?

Les projets sont transmis pour information au groupe référent.



- ->Adaptation des Rythmes scolaires
- Les apprentissages fondamentaux doivent se positionner en matinée lorsque l'enfant dispose encore de toutes ses ressources.

La répartition des séances doit prendre en compte les besoins physiologiques des enfants, selon le contexte d'apprentissage local.

3 – Organisation : Echancier 2025 :

Février : Planification

Avril/Mai : création du groupe de travail, rédaction du questionnaire de consultation /Mai : récolte des données, analyse, rédaction du volet pédagogique de la délibération cadre

Juin/Juillet : présentation d'un avant- projet aux instances CTP, Commission enseignement/Juillet : mise en place des ateliers de création d'outils
Août : poursuite des ateliers

Septembre : présentation du projet de délibération définitif/Octobre : poursuite des ateliers/Novembre : présentation des outils prototypes en commission enseignement/Décembre : vote du projet de délibération en APN pour mise en œuvre à la **rentrée 2025**.

4- Niveau des élèves concernés :

TOUS NIVEAUX PRIMAIRES et INTERNATS

5 – Partenaires extérieurs sollicités :

Direction	Service	Agents
DEFIJ	<ul style="list-style-type: none"> • École Primaire de Hienghene • Directeurs d'écoles • Canala/Houailou/Poindimié/ Ouegua 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur et intervenants LVCK
	<ul style="list-style-type: none"> • Directeurs d'écoles • Canala/Houailou/Poindimié/ Ouegua 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles d'affectation • Coordinateurs LVCK • Directeur et intervenants LVK
DDHI	<ul style="list-style-type: none"> • Développement culturel • Valorisation du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Franciska TYUIENON • Romaric NEA



Des actions simples reliant plusieurs disciplines peuvent être mise en place par le maître dans la classe :

Ethnomathématiques : Permet de travailler les mathématiques en lien avec les cultures, les arts (Le corps humain pour la base 5 en maternelle / La case, les chambranles pour les figures géométriques).

! Ne pas oublier de créer des liens, la LVCK a un laps de temps de 30 minutes semaine contre 14 heures de français et mathématiques.

Au Vanuatu, la culture mérite 3h semaine mais ils sont dans la construction de savoirs fondamentaux exemple : La danse : Ces danses sont séquencées et réalisent des formes géométriques. Des outils ont été mis en place : collecte d'anciens chants pour les réadapter et les proposer aux écoles.

2 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

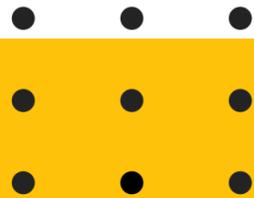
- Utiliser le calendrier de l'igname et le calendrier de la province Nord,
 - Participer à une cérémonie coutumière ECRIRE : prise de notes, rédiger la légende d'un document iconographique DIRE : expliquer le symbolisme de quelques objets, plantes ou animaux
 - Visiter le Conservatoire de l'igname ;
 - Inscrire les observations en continue dans le dossier ou dans le cahier d'expériences ;
 - Légender les quatre périodes de la culture de l'igname ;
 - A partir des supports iconographiques et des connaissances, sous forme de tableaux ;
 - Établir les liens entre les cycles de production et chacune des périodes du cycle de l'igname ;
 - Étudier les repères temporels de la faune et de la flore en lien avec la culture de l'igname ;
 - Mener une enquête auprès des parents à partir d'un questionnaire réalisé collectivement en classe.
 - Réaliser un cahier d'expériences pour noter chacune des étapes du cycle de l'igname.
 - Comparer le calendrier de l'igname à d'autres calendriers : Le calendrier de l'igname débute en avril et finit en mars de l'année suivante (du calendrier grégorien). Les mois et périodes sont signifiés par les éléments de la nature (floraison de certains végétaux, croissance de l'igname, manifestations particulières de certaines espèces animales, quelques phénomènes météorologiques) ;
- Le calendrier de référence (grégorien) débute en janvier et finit en décembre, il comporte 12 mois organisés en jours et semaines.

Les ressources Langues Vivantes et Culture Kanak sur le site de la province Nord.

Les ressources pédagogiques Enseignements des Fondamentaux de la Culture Kanak sur le site DENC.GOUV.NC

3- Niveau des élèves concernés

Du cycle 1 au cycle 3 et les internats

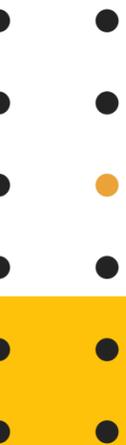




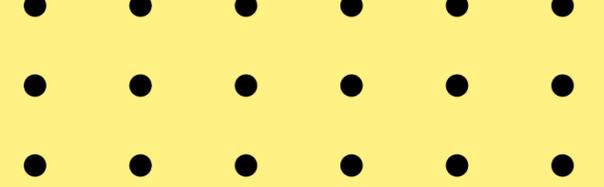
6. LE RYTHME SCOLAIRE

Constats :

- Impulser la création d'outils et de ressources permettant une meilleure adaptation des programmes scolaires.
- Porter une réflexion approfondie sur l'adaptation des programmes en réalisant une prise en compte de la réalité de la PN et proposer un cadre.
- Créer des liens et améliorer les passerelles entre les collèges, les écoles, les internats et les différents acteurs de terrain.



LES ACTIONS PRIORITAIRES



- Aménager le rythme scolaire en prenant en compte la chronobiologie des enfants.
- Harmoniser des temps sur l'ensemble des écoles de la PN pour répartir convenablement et optimiser les séquences d'enseignement durant laquelle la concentration des écoliers est forte.
- Solliciter les forces vives et le tissu associatif pour créer des espaces d'échanges avec les différents acteurs et ainsi favoriser le décroisement.
- Adapter le rythme scolaire comme un outil d'épanouissement et de réussite.
- Améliorer l'offre en matière d'activités périscolaires : nécessité d'instaurer un dialogue commun entre les institutions.



ACTEURS : les associations / les enseignants du 1er degré / le vice-rectorat / DENC / DEFIJ / les mairies / les parents

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En luttant contre l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire / En accompagnant les actions en faveur de la Santé en milieu scolaire

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Un rythme scolaire soutenu :

- Des enfants partent tôt et rentrent tard de l'école.
- Les fins de période sont difficiles à gérer.

Le Temps scolaire influe sur le Temps économique et le Temps social :

- Le modèle économique empêche d'assouplir le calendrier scolaire.
- Le rythme de vie actuel (parents qui travaillent, activités périscolaires) influence le rythme de l'enfant.

Des pistes d'adaptation ont été développées dans certaines écoles :

- Des projets pilotes ont donné de bons résultats et une baisse de l'absentéisme.
- D'autres écoles se sont heurtées à des contraintes : transport, livraison des repas.

L'implication des parents :

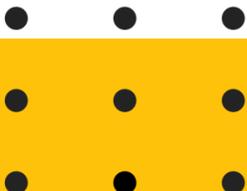
- Les parents s'investissent dans les activités périscolaires : goûter, jardins, activités culturelles...
- De mauvaises expériences personnelles maintiennent une distance entre l'école et les familles.

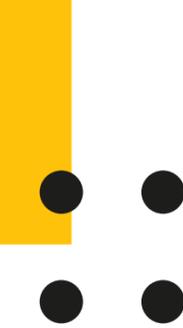
L'importance des écoles de proximité :

- L'enfant réussit mieux lorsqu'il est proche de son environnement social.
- Les parents ont leur propre représentation et préfèrent inscrire leurs enfants au village

Objectifs du projet :

- Prendre conscience de l'importance de l'identité calédonienne (localité – province- territoire).
- Ouvrir à une communication concertée :
- Intégrer les partenaires de la communauté éducative dans les conseils d'école (transporteurs, secondaire, associations culturelles et sportives).
- Etudier la faisabilité des projets d'établissement (partenaires d'éducation) en s'assurant de la bonne utilisation du calendrier de la province Nord aux territoires (aires, ETH...).
- Adapter les emplois du temps (matin : Fondamentaux – Après-midi : Artistiques, culturelles, sportives/ initiation au numérique).





Outils et supports :

Institutionnaliser les réunions (élargir à d'autres partenaires précédemment cités).

Créer et mettre à disposition des boîtes de jeux éducatifs.

Utiliser des infrastructures et mettre à disposition des intervenants (budget).

Dispositifs à renforcer avec les forces vives : Mobiliser le tissu associatif.

Développer une communication concertée :

- Liste des prestataires avec la précision de leurs circuits et le nombre de bus.
- Revoir les horaires de l'école et éventuellement le calendrier scolaire.
- Revoir les horaires de rotation.

Lieu : dans la commune et dans l'école, aires, ETH...

2 - Propositions et pistes de mise en œuvre :

Développer une communication concertée :

- Réunir tous les partenaires avant la rentrée scolaire pour mettre en place ensemble ce nouveau dispositif.
- Apporter des modifications afin de pouvoir adapter les rythmes scolaires.

Outils et supports :

A quel moment ?

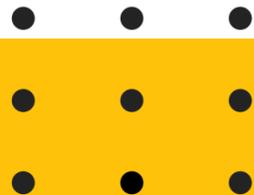
Lors de la réunion de rentrée et les conseils d'écoles (bilan intermédiaire et bilan final).

Dispositifs à renforcer avec les forces vives :

- Mobiliser les forces vives (Associations...)
- Former les forces vives (animateurs...)

4 - Partenaires extérieurs sollicités : Collectivités : Province – Mairie/ Associations : APE et Autre

3- Niveau des élèves concernés : Du cycle 1 au cycle 3/ Internats



AMENAGEONS LE RYTHME SCOLAIRE

● ACTEURS : les associations / les enseignants du 1er degré / le vice-rectorat / DENC / DEFIJ / les mairies / les parents / les coutumiers / DDHI

Lien avec un axe prioritaire Province Nord : En luttant contre l'absentéisme et le décrochage scolaire/ En prenant en compte l'identité culturelles et les spécificités de chaque élève

1 – Diagnostic, objectif recherché :

Diagnostic : Améliorer les moyens financiers et techniques accordés aux temps scolaires et périscolaires.

- Impulser une réflexion autour du rythme scolaire en adéquation avec la chronobiologie des enfants.
- Réinvestir les forces vives, les parents et le tissu associatif dans la mise en place du temps périscolaire

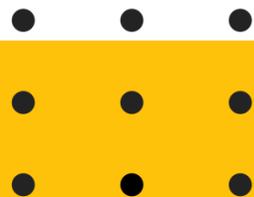
Objectifs du projet :

- Adapter le rythme scolaire comme un outil d'épanouissement et de réussite.
- Améliorer l'offre en matière d'activités périscolaires : nécessité d'instaurer un dialogue commun entre les institutions.

Lieu : En milieu scolaire – internat – tribu

2 – Propositions et pistes de mise en œuvre :

- Recueillir les bilans du projet pilote sur 5 écoles : Attitu, Kouaoua, Népoui, Touho, Canala (questionnaire- table ronde).
- Identifier les forces-faiblesses-menaces-opportunités ; étoile du changement.
- Projet pilote avec 2 écoles volontaires pour finir l'année scolaire 2025 (table ronde avec deux directeurs, Mairie, la DENC (IEP4 et/ou IEP5, la DDHI)
- Voir avec les mairies pour les transports (présentation du projet et mise en œuvre). Présentation du projet en parallèle avec les parents.
- A chaque fin de période mise en place d'un bilan pour l'évaluation du projet.
- Développer les CLAE (Centre de Loisirs Adapté a l'Ecole) en lien avec les Projets Educatifs Du Territoire.

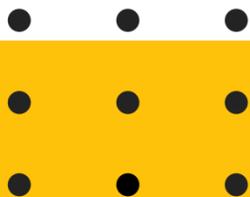


● ● **3 – Organisation :**

● ● Période 3 -4-5 / 2025 prévisionnel

4 Critères d'évaluation, indicateurs de réussite :

Objectif	Indicateurs quantifiés	Indicateurs qualitatifs
Lien social	<ul style="list-style-type: none">· Diminution des conflits· Participation des parents· Consultation des sites internet par les parents· Nombre d'enfants absents	<ul style="list-style-type: none">· Nombre d'enfants accueillis et diversité des enfants· Retour des parents et de l'équipe pédagogique et éducative
Ouverture du monde	<ul style="list-style-type: none">· Nombre d'enfants intéressés par les activités· Nombre de thèmes différents traités	<ul style="list-style-type: none">· Retour des parents et de l'équipe pédagogique et éducative· Nombre d'ateliers nouveaux intervenants· Retours des parents



CONCLUSION

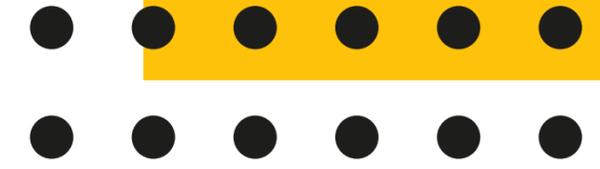
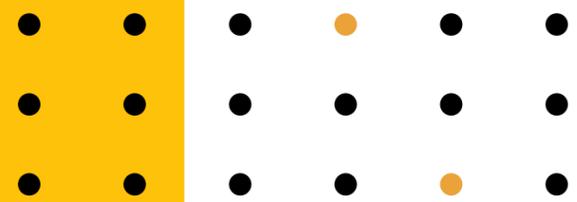
Ce livret du Symposium sur l'Enseignement, organisé par la Province Nord, sur des thématiques qui ont été identifiées comme essentielles par la Collectivité, vous est ici proposé et offert à lecture, réflexions et éventuelle mise en œuvre.

Ce travail de qualité est le résultat des travaux réalisés en plusieurs étapes et a réuni un panel, que la Province a souhaité le plus large possible, d'acteurs, tous motivés à rendre plus performant et efficient le système éducatif de notre Pays et plus précisément à l'endroit des populations scolaires et de la communauté éducative de notre Collectivité au vu notamment de nos évaluations annuelles, prisme de départ de l'organisation de ce bel événement parfaitement abouti et nécessaire. Il convenait de s'en préoccuper et d'interroger à nouveau notre Société.

Pour autant, l'état des lieux, les constats, les idées, stratégies utiles et enfin les préconisations et possibles actions que vous y trouverez sont le résultat fidèle des réflexions de chaque atelier et concernent ainsi l'ensemble des acteurs tels, d'une manière très large, les institutions, la communauté éducative bien évidemment mais aussi les parents d'élèves, les élèves, etc, ce sujet étant de compétences partagées, transversal et, in fine, l'affaire de chacun...

C'est un véritable défi que l'on se doit de relever et nous en sommes tous très conscients : mener nos enfants vers la réussite et en faire des citoyens responsables à la hauteur des nécessités et besoins spécifiques de notre Territoire. Le bien être à l'école, le partage, l'inclusion, le vivre ensemble, les notions de respect, la tolérance, la bienveillance sont essentiels. Le climat scolaire, tant pour nos enseignants que pour leurs élèves est également un gage de réussite. La formation, l'éducation, la connaissance sont des vecteurs de réelles valeurs sociétales. Chacun d'entre nous partage ces convictions profondes !





Tous ces éléments fondamentaux ont été d'ailleurs très clairement identifiés dans le travail restitué et qu'ici, très humblement, nous vous transmettons. Je garde l'espoir que certaines des propositions et autres axes identifiés que contient ce livret retiendront vos attentions et pourront constituer des pistes sérieuses et solides, permettant ainsi de contribuer à atteindre les objectifs vertueux et louables que chacun d'entre nous poursuit...

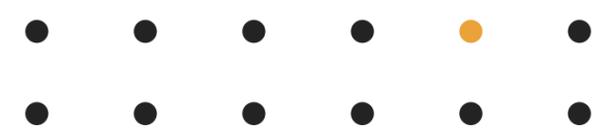
Je remercie très sincèrement, pour leur expertise et contribution active lors de toutes les étapes de ce Symposium sur l'Enseignement en Province Nord, chacune et chacun de celles et ceux qui, de près ou de loin, avec ardeur et efficacité, ont totalement contribué à l'élaboration de ce livret.

Ce recueil, non exhaustif certes, pourra compléter modestement l'ensemble des réflexions déjà menées dans le but de conforter et parfaire notre système spécifique éducatif. Je lui souhaite d'être suivi d'effets. La province Nord, quant à elle, dans le respect de ses compétences, sur un plan pluri annuel établira des actions concrètes, certaines ayant d'ores et déjà été mises en œuvre.

Le travail continue... « Vers une Ecole de la Réussite pour Tous ».

Nadeige FAIVRE

ère vice-présidente de la province Nord
Secteurs de l'Enseignement, de l'Insertion,
de la Jeunesse, de la Formation
et de la Condition Féminine.



FONDS DOCUMENTAIRES

Le Projet Educatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC):

<https://denc.gouv.nc/le-projet-educatif-de-la-nouvelle-caledonie>

La brochure du PENC :

<https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/ecolecaledonienne.pdf>

Le site de la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC):

<https://denc.gouv.nc/>

Le site de la province Nord:

<https://www.province-nord.nc/>

Les politiques publiques de la province Nord: (lien plateforme UFI)

https://provincenord.sharepoint.com/sites/basedocumentaire/_layouts/15/viewer.aspx?sourcedoc={45dd4673-23af-4033-955f-249257fff11c}

Rapport d'activités provincial de novembre 2023:

https://provincenord.sharepoint.com/sites/UFI/_layouts/15/viewer.aspx?sourcedoc={3611a8e0-de8a-46d6-98c2-c4ad51b19f85}

Le site du Vice-Rectorat:

<https://www.ac-noumea.nc/>

Autres liens utiles :

<https://www.province-nord.nc/enseignement>

<https://www.province-nord.nc/formation-insertion>

<https://www.province-nord.nc/enfance-jeunesse>

<https://www.province-nord.nc/sport>

<https://www.province-nord.nc/culture>



CARTOGRAPHIE ÉTABLISSEMENTS PROVINCE NORD

Etablissements scolaires en province Nord en 2024

Province Nord
DEFIJ - SEAE



Sources : - DITTT - Province Nord (2024)

Réalisation: DSI/SVI/ D. FLEUROT, C. LOLOPO / 21 novembre 2024.



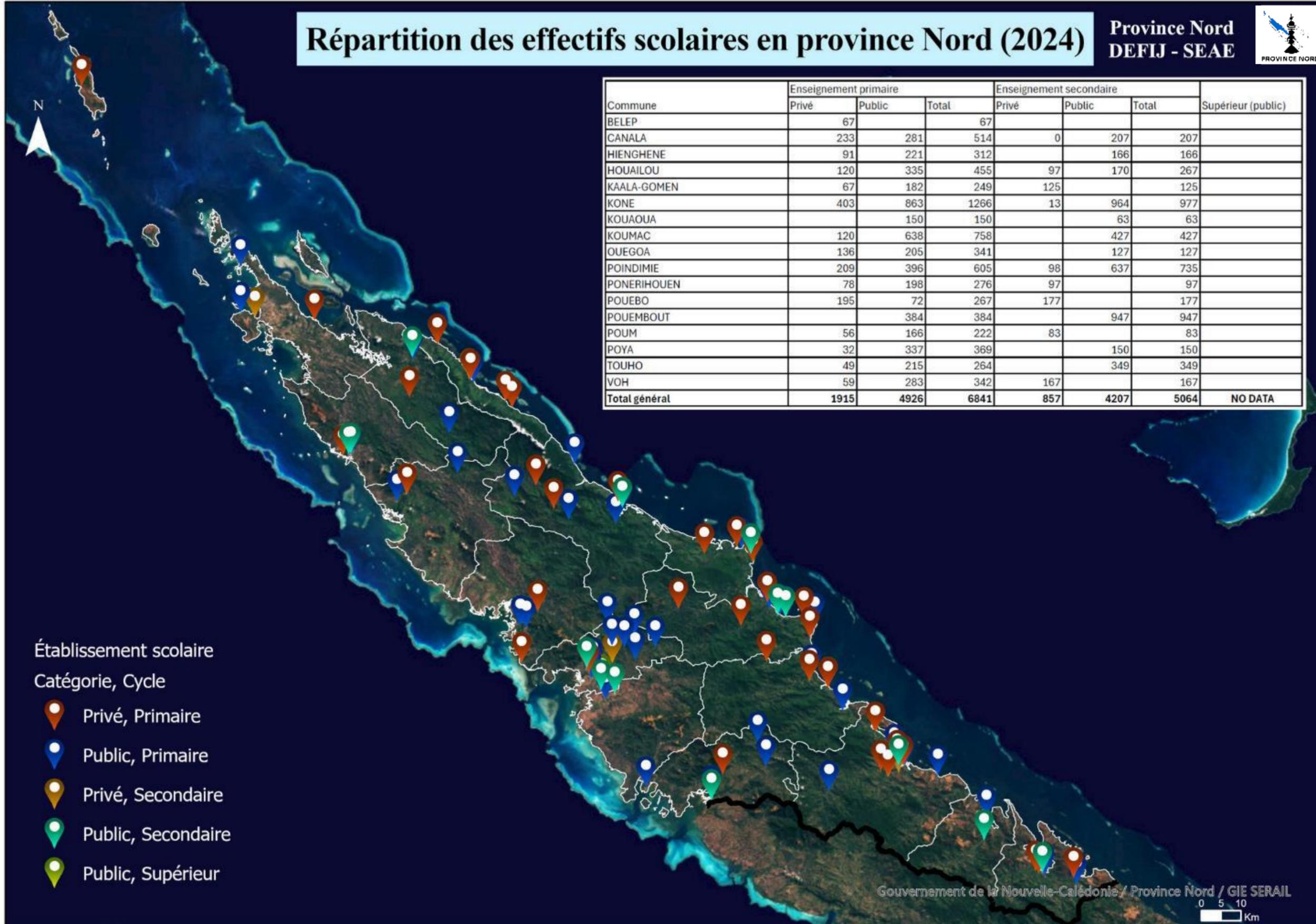
REPARTITION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Répartition des effectifs scolaires en province Nord (2024)

Province Nord
DEFIJ - SEAE



Commune	Enseignement primaire			Enseignement secondaire			Supérieur (public)
	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	
BELEP	67		67				
CANALA	233	281	514	0	207	207	
HIENGHENE	91	221	312		166	166	
HOUAILOU	120	335	455	97	170	267	
KÅALA-GOMEN	67	182	249	125		125	
KONE	403	863	1266	13	964	977	
KOUAOUA		150	150		63	63	
KOUMAC	120	638	758		427	427	
OUEGOA	136	205	341		127	127	
POINDIMIE	209	396	605	98	637	735	
PONERIHOUEN	78	198	276	97		97	
POUEBO	195	72	267	177		177	
POUEMBOUT		384	384		947	947	
POUM	56	166	222	83		83	
POYA	32	337	369		150	150	
TOUHO	49	215	264		349	349	
VOH	59	283	342	167		167	
Total général	1915	4926	6841	857	4207	5064	NO DATA



- Établissement scolaire
Catégorie, Cycle
- Privé, Primaire
 - Public, Primaire
 - Privé, Secondaire
 - Public, Secondaire
 - Public, Supérieur

Sources : - DITTT - Province Nord (2024)

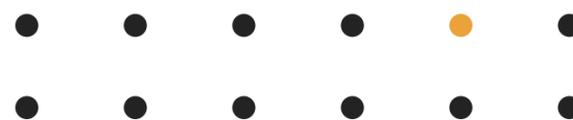
Réalisation: DSI/SVI/ C.LOLOPO/ 21 novembre 2024.







**« VERS UNE ECOLE DE LA
RÉUSSITE POUR TOUS ! »**





PROVINCE NORD

**Direction de l'Enseignement, de la Formation,
de l'Insertion et de la Jeunesse**

-DEFIJ-

B.P 41 - 98860 Koné

Tél : 47 72 27

